



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18/10/2021

- **Nombre de délégués en exercice : 33**
- **Nombre d'élus présents : 23**
- **Nombre de votants : 30**

Date de la convocation 29/09/2021

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
21/10/2021

Affichage du compte-rendu :
le 21/10/2021

Présents ayant participé au vote : Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS - Franck DECRENISSE - Béatrice DELORME - Armand-Louis DE MONTRICHARD - Cyrille FIARD – Véronique GAZAN – Laure JOLY - Thierry GOYET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR - Guillaume MALOT – Anne-Laure MATHIAS – Jacques MONGOIN - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER - Thomas TEILLON - Julien TREUILLOT - Benoit VAN HILLE - Max VINCENT (22)

Présent n'ayant pas participé au vote : Dominique BOYER RIVIERE (1)

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Béatrice DELORME - Pascale BAY (pouvoir donné à Jacques PARIOST) - Blandine COLLIN (pouvoir donné à Jérémy CAMUS) - Corinne CARDONA (pouvoir donné à Anne-Laure MATHIAS) - Pierre GOUVERNEYRE (pouvoir donné à Jean-Luc POIRIER) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Thomas TEILLON) – Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Jean-Marie HOMBERT (pouvoir donné à Guillaume MALOT) (8)

Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :

Pascal DAVID (représenté par Jacques MONGOIN) - Valérie KATZMAN (représentée par Dominique BOYER RIVIERE qui n'a pas pris part au vote car arrivée à 19h40) – Eric MADIGOU (représenté par Benoit VAN HILLE) - Sébastien PAGNARD (représenté par Laure JOLY)

Absent(s) : Elisabeth DE FREITAS – Emmanuel BERNARD

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le lundi 18 octobre 2021, à 19h00, les membres du Conseil Syndical sont réunis à la salle des Vieilles Tours de Saint Cyr au Mont d'Or, convoqués par courriel du 29/09/2021, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

BILAN D'ACTIVITE 2020

RAPPORTEUR : BEATRICE DELORME – PRESIDENTE

Au vu des conditions sanitaires de l'année 2020 et donc de l'activité diminuée sur le terrain, il a été décidé de ne pas imprimer de bilan d'activité. Vous trouverez le bilan 2020 en version pdf sur le site internet et nous pouvons l'envoyer par mail sur demande.

Néanmoins, malgré les conditions sanitaires particulières, de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour assurer la préservation, la mise en valeur et la gestion du territoire Plaines Monts d'Or (gestion d'itinéraires de randonnées, de points d'accueil, propreté du site, gestion de la biodiversité, maintien de l'agriculture...).

Depuis plus de 20 ans, la logique de développement durable, qui impose la continuité et la détermination dans l'action, est mise en œuvre par le SMPMO et mobilise ses membres et partenaires pour la pérennité de l'agriculture périurbaine et pour une meilleure anticipation sur le démembrement des exploitations et l'implantation des sièges d'exploitation. Le syndicat travaille également activement, depuis plusieurs années, sur la reconnaissance des sites naturels et agricoles comme espaces de productions agricoles où les activités humaines, notamment de loisirs, doivent s'intégrer dans le massif en comprenant et respectant sa fonction principale, la production agricole. La structuration des activités de loisirs, la sensibilisation et l'aménagement des points d'accueil du public restent dans ce cadre des actions indispensables à mettre en œuvre.

L'ensemble des acteurs doivent intégrer qu'il ne peut y avoir de développement durable sans cette prise de conscience de fond. L'organisation politique et technique pour la gestion des espaces naturels et agricoles menée au plus proche des acteurs et d'unités géographiques cohérentes est la garantie d'obtenir des résultats et d'éviter avec une population et des décideurs de plus en plus urbains, que les espaces naturels et agricoles ne deviennent que des espaces supports d'activités de loisirs.

Comme les années précédentes, nous rappelons qu'il est important, pour maintenir l'activité agricole et garantir la transmissibilité des outils de production, qu'une politique foncière continue d'être mise en place. Elle montre aujourd'hui au regard des installations de ces dernières années, qu'elle est indispensable mais qu'elle est de plus en plus limitée par le manque de capacités financières du SMPMO.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical valide le Bilan d'Activité 2020.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE – 0 ABSTENTIONS et 30 voix POUR

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 19/10/2021*

Béatrice DELORME,
Présidente

